



Energie Naturelle Mollendruz SA procède à une augmentation de capital en actions.

27 juin 2011

Soucieuse d'accompagner la politique énergétique cantonale et confiante dans les atouts de son projet, la société Energie Naturelle Mollendruz SA procède à une augmentation de capital en actions pour finaliser la phase de planification du Parc Eolien du Mollendruz.

Energie Naturelle Mollendruz SA, dont la mission est de planifier, construire et exploiter un parc éolien de douze turbines sur la crête à proximité du Col du Mollendruz, s'est assurée lors de sa dernière assemblée générale ordinaire du 27 mai 2011 le soutien renouvelé de l'ensemble de ses actionnaires, qui ont décidé de porter le capital en actions de la société à hauteur de 3.150 Mio CHF.

Suite aux préavis encourageants des services cantonaux obtenus dans le cadre de l'examen préalable du Plan Partiel d'Affectation et reconnaissant un régime des vents favorable à l'exploitation d'un parc éolien sur le site du Mollendruz, les communes de Mont-la-Ville, La Praz, Juriens, Vaulion, Yverdon-les-Bains et Zürich, ont reconnu la faisabilité légale, technique et environnementale du projet. Elles ont ainsi renouvelé leur confiance dans la société, en lui accordant les moyens financiers supplémentaires nécessaires à la finalisation de la planification du parc.

Après la création de la société en 2009, déjà plébiscitée par les autorités des communes actionnaires, cette augmentation de capital en actions a été acceptée très massivement par les exécutifs et les assemblées législatives consultées, ce consensus local démontrant un grand soutien populaire pour le projet et une prise de conscience vécue en faveur des énergies renouvelables.

Contact:

Anne-Claire Pliska, Directrice
anne-claire.pliska@energienaturelle.ch
T +41 (0)58 319 27 27